



KlimaatCoalitie
Coalition Climat

Priorités pour le Plan Social Climat belge

>>> POSITION DE LA COALITION CLIMAT



Pas de temps à perdre

Élaborer le plus **rapidement** possible un **plan** social climat belge, lié à un Plan National Énergie & Climat belge définitif et ambitieux.



Redistribution solidaire

Tenir compte des besoins **sociaux** lors de la distribution de l'argent.



Un euro est un euro

Utiliser **tous les revenus** du nouveau système européen d'échange de quotas d'émission, tant du fonds social pour le climat que des recettes directes, pour une politique **sociale** et **climatique**.



Découpler et protéger

Les fonds sont utilisés à la fois pour des investissements ciblés (découpler), afin que les **ménages vulnérables** n'aient plus besoin de combustibles fossiles, et pour un **soutien financier** temporaire et ciblé (protéger).



Pas de "business as usual"

Changer de cap : investir les revenus dans un **nombre limité** d'initiatives majeures, sans dilution ni compensations budgétaires.



Agir maintenant

Commencer à dépenser les recettes futures dès **2025**. Nous parvenons ainsi à stimuler au maximum les investissements sociaux et climatiques en protégeant et en soutenant les ménages vulnérables le plus tôt possible.



+32 470 98 17 15



info@coalitionclimat.be



www.coalitionclimat.be



KlimaCoalitie
Coalition Climat



Pas de temps à perdre.

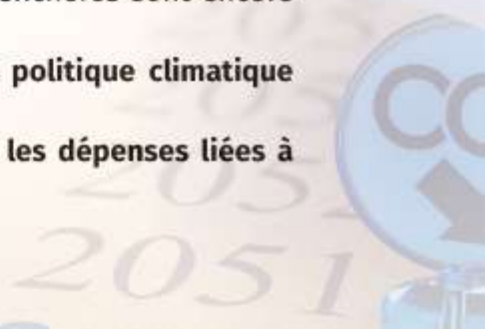
- Nos gouvernements doivent trouver au plus vite **un accord** sur le Plan Social Climat belge (PSC), dont l'échéance est juin 2025, et sur le Plan National Énergie Climat belge (PNEC), dont l'échéance est déjà dépassée.
- Le plan social climat doit être étroitement aligné sur le **Plan National Énergie Climat**.
- Ce plan doit être soumis dans les plus brefs délais et mettre pleinement en œuvre le **jugement rendu dans l'Affaire Climat belge**.
- Les politiques sociales et climatiques de tous les gouvernements, et donc leurs différents plans climatiques, doivent être intégrés et **se renforcer mutuellement autant que possible**.

Redistribution solidaire

- L'intention du plan social pour le climat est d'éliminer et même inverser autant que possible **l'impact social de la politique climatique**.
- Il est donc logique que nous distribuions également ces ressources en Belgique selon un **principe de solidarité, en ciblant en priorité les plus fragiles**.
- Nous devons donc partir des **besoins sociaux**, et pas seulement des émissions ou des clés de répartition historiques.

Un euro est un euro

- Notre pays reçoit à la fois une allocation du Fonds social pour le climat (un montant fixe) et des revenus provenant de la **mise aux enchères des quotas d'émission** (un pourcentage fixe d'un montant fluctuant). Ces recettes directes des ventes aux enchères sont encore **plus importantes que l'allocation du FSC**.
- Nous devons utiliser tous ces revenus, sans exception, pour une **politique climatique sociale**.
- Le plan social climat national **doit donc également inclure toutes les dépenses liées à l'ETS 2** pas seulement celles couvertes par le FSC.





KlimaCoalitie
Coalition Climat

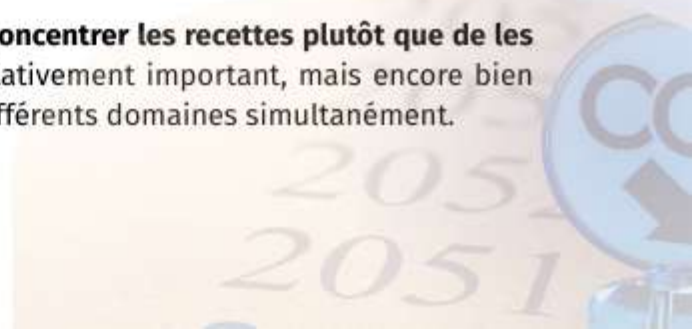


Découpler et protéger

- L'argent devrait aller à une combinaison de :
 - Soutien financier temporaire et ciblé (**protéger**)
 - Investissements sociaux ciblés (**découpler**) .
- Avec des **investissements ciblés avec une vision de long terme (découplage)**, nous aidons les ménages et les organisations vulnérables à réaliser une transition vers des transports et un chauffage plus mutualisés et sans énergie fossile. Nous garantissons ainsi des progrès structurels dans les domaines sociaux et environnementaux.
- Pour ce faire, nous demandons que des solutions de long terme de **chauffage ainsi que de mobilité** soient mises en place, tout en mettant en place des gardes-fous afin d'éviter de rendre la mobilité et le logement décarbonés inaccessibles pour les plus pauvres
- **Un soutien financier temporaire** (protéger) est également nécessaire, car de nombreux ménages vulnérables continueront à dépendre des combustibles fossiles lors de l'introduction de l'ETS 2. Par exemple, un locataire dépend de son propriétaire pour effectuer des travaux d'isolation.
 - Cette aide devrait être financière (c'est-à-dire non liée aux produits énergétiques) afin de maintenir **l'incitation à la durabilité**.
 - Elle doit évoluer avec le prix de l'ETS2, fonctionner **sans délai** et être accordée **automatiquement**.
 - Comme pour l'investissement, ce soutien direct doit être **additionnel**.
 - Ainsi, cette compensation ne doit en aucun cas être utilisée pour **démanteler d'autres mécanismes de protection sociale existants**.

Pas de "business as usual"

- En ce qui concerne l'utilisation de l'argent, il faut **concentrer les recettes plutôt que de les disperser**. Le volume des revenus de l'ETS2 est relativement important, mais encore bien trop faible pour avoir un impact significatif dans différents domaines simultanément.





KlimaatCoalitie
Coalition Climat



- L'argent doit produire un **impact supplémentaire**, en lançant de nouvelles initiatives ou en faisant passer des politiques existantes au niveau supérieur. L'impact d'une sélection de projets à grande échelle sera supérieur à l'augmentation progressive des budgets de la politique actuelle.
- L'argent ne doit donc pas servir à augmenter modestement les (nombreux) budgets existants, et encore moins à **combler les trous budgétaires**. Ces ressources sont nécessaires pour des actions supplémentaires à destination des publics vulnérables.

Agir maintenant

- Les dépenses devraient être axées sur un **"frontloading"**: décarboner le plus rapidement possible autant de ménages vulnérables que possible, en particulier dans cette période de transition où le coût d'entrée de ces technologies peut encore être relativement élevé.
- Cela signifie que les dépenses doivent être engagées **dès 2025**, en anticipant les recettes futures.
- L'ETS2 ne sera **plus une source de revenus à moyen terme**. Cela rend ce système inadapté comme source de financement pour des politiques publiques à caractère permanent (les services de base qui nécessitent un financement permanent et sécurisé)

